

Le club de quilles se porte bien



Le club de quilles se porte bien

Samedi soir, aux lacs de Courtes, les membres de la quille Estangoise, étaient réunis pour leur assemblée générale. Le coprésident Luc Lamé a ouvert la réunion en rappelant le décès de leur ami Michel Ducamin, puis il a invité l'assistance à observer une minute de silence en sa mémoire.

Après avoir précisé que le club compte 40 membres, dont 13 licenciés, Luc Lamé est revenu sur la saison sportive et le dynamisme du club dans l'organisation des concours. Il a évoqué le 22 avril avec le premier tour de la coupe de France, le challenge individuel officiel du 30 avril (89 joueurs), le challenge officiel féminin et le challenge officiel des jeunes du 5 juin (12 équipes et 20 jeunes) qui fut complété par un concours hors challenge avec une vingtaine d'équipes. Le 15 juillet, avec son dynamisme, le club a organisé un concours individuel hors challenge avec la participation d'une vingtaine de joueurs, puis le 16 août, ce fut le traditionnel concours des fêtes (trophée Michel Brettes), avec la participation de 31 équipes.

Si cette année les licenciés du club n'ont pas ramené de trophées officiels, ils ont tout de même remporté deux coupes hors challenge.

La quille Estangoise a organisé un concours de belote, qui a connu un succès considérable avec la participation de 59 équipes. Luc Lamé a remercié la mairie pour le prêt de la salle et les membres du club taurin qui ont apporté un fort soutien dans l'organisation de ce concours.

Pour cette année, le club envisage d'organiser deux concours de belote.

Le trésorier Jean-Marc Molina a détaillé le bilan financier qui révèle un solde positif confortable, qui permet au club d'envisager une participation financière pour la réalisation du boulodrome, et l'achat de nouvelles quilles.

Lors de l'élection du tiers sortant, ont été reconduits : Luc Lamé, Jean-Claude Brettes et Béatrice Lalanne.

Le bureau se compose des coprésidents Luc lamé et Jean-Claude Brettes, du trésorier Jean-Marc Molina et de la secrétaire Monique Dubédat.